

**Décisions prises par Monsieur le Maire
dans le cadre de la délégation consentie
entre le 10 avril 2018 et le 10 juin 2018**

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations n°21 du 15 avril 2014 et n°33 du 23 septembre 2014 donnant délégation de pouvoirs au Maire par le conseil municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Liste des décisions visées par le contrôle de légalité de la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône :

Décision n°16/2018 du 19 avril 2018 : Remplacement d'un poteau d'incendie Place Paul Bourget au Village

Les travaux de remplacement d'un poteau d'incendie Place Paul Bourget au Village sont attribués à l'entreprise MOUNARD, n°291 Z.A. Les Rivets, 07100 BOULIEU LES ANNONAY pour un montant de 1 800,00 euros HT.

Décision n°17/2018 du 19 avril 2018 : Travaux de remplacement du réseau eau pluviale Rue du Centre au Village

Les travaux de remplacement du réseau eau pluviale Rue du Centre au Village sont attribués à l'entreprise MOUNARD, n°291 Z.A. Les Rivets, 07100 BOULIEU LES ANNONAY pour un montant de 2 672,50 euros HT.

Décision n°18/2018 du 04 mai 2018 : Acquisition véhicule PIAGGIO PORTER PLATEAU

L'acquisition d'un véhicule PIAGGIO PORTER PLATEAU est attribuée à la Société TRUCKS SOLUTIONS sise 31 avenue de Québec, 26240 SAINT-VALLIER pour un montant de 13 117,00 euros HT.

Décision n°19/2018 du 24 mai 2018 : Acquisition tracteur de pelouse VIKING

L'acquisition d'un tracteur de pelouse VIKING est attribuée à la Société MARTEL MOTOCULTURE sise ZA Le Grand Pré, 42220 SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE pour un montant de 2 324,25 euros HT.